

# Compte-rendu du Conseil d'école - École Primaire de Hirtzbach

## Mardi 8 novembre 2022

### Présents :

- Enseignants : Mme Fontaine Émilie, Mme Lehry Emmanuelle, Mme Ochsenbein Véronique, Mme Philippe Nathalie, Mme Stoltz Marion, Mme Reichlin Salomé
- Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme Brodahg Marie, Mme Ellenberger Ingrid, Mme Mignot Véronique, Mme Schmitt Virginie, Mme Tsara Zara
- Représentant la Commune : M. Pflieger Olivier
- Absents excusés : Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Wamalo – Représentant de la commune : Mme Bigler Josiane

### 1. Résultats des élections

Modalités de vote : exclusivement par correspondance.

Nombre d'inscrits : 164

Nombre de votants : 105

Nombre de vote nuls ou blancs : 11

Nombre de suffrages exprimés : 94

Taux de participation : 64,02 %

Titulaires : Mme Brodahg Marie, Mme Ellenberger Ingrid, Mme Mignot Véronique, Mme Schmitt Virginie, Mme Tsara Zara

Suppléant : Mme Maire-Brucker Christelle

### 2. Effectifs

L'école compte à ce jour 115 élèves, 46 en maternelle et 69 en élémentaire.

<b>PS</b> : 14	<b>MS</b> : 8	22 élèves	Véronique Ochsenbein
<b>MS</b> : 9	<b>GS</b> : 15	24 élèves	Emmanuelle Lehry
<b>CP</b> : 13	<b>CE1</b> : 7	20 élèves	Nathalie Philippe / Marion Stoltz (mardi)
<b>CE 1</b> : 10	<b>CE2</b> : 10	20 élèves	Emilie Fontaine
<b>CM 1</b> : 12	<b>CM 2</b> : 17	29 élèves	Salomé Reichlin

2 ATSEM complètent l'équipe en maternelle, une dans chaque classe.

1 AESH accompagne un élève en situation de handicap en élémentaire.

### 3. Règlement de l'école

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement type départemental qui s'applique dans toutes les écoles.

Le conseil d'école a pris connaissance et approuvé le règlement de l'école. Des précisions ont été apportées dans la partie « comportement et sanctions » :

Les manquements au règlement intérieur de l'école peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont, le cas échéant portées à la connaissance des familles.

Quand le comportement de l'enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe, la situation de l'enfant doit être soumise à l'équipe éducative.

S'il apparaît que le comportement d'un élève ne s'améliore pas malgré la conciliation et la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de l'équipe éducative, il peut être envisagé à titre exceptionnel que le directeur académique des services de l'éducation nationale demande au maire de procéder à la radiation de l'élève de l'école et à sa réinscription dans une autre école (de la commune).

Prévention des harcèlements (définition du harcèlement : Un élève est victime de harcèlement ou d'intimidation lorsqu'il est soumis de façon répétée à des brimades ou des moqueries qui créent un sentiment de mal-être et de souffrance. Le cyberharcèlement est la continuité de ces moqueries ou intimidations partagées et amplifiées par les réseaux sociaux) : Les parents et les enseignants et tous les adultes intervenants à l'école doivent veiller à favoriser une attitude citoyenne auprès des élèves afin qu'il n'y ait ni exclusion ni pression morale ou physique exercée sur l'un d'eux.

Le règlement est disponible et téléchargeable en ligne sur le site de l'école :

<http://ecoleprimairehirtzbach.toutemonecole.fr/>

#### 4. Vie scolaire : bilans et projets

Le projet d'école pour 2022 / 2023 s'articule autour de 4 objectifs :

##### Objectif : Mettre en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturel

###### ➤ Découvrir et exploiter des sorties dans les lieux culturels :

- La classe de CM1/CM2 s'est rendue au conservatoire de Mulhouse pour assister à une représentation scolaire de « le rossignol et le roi » le 30 septembre. Les entrées (96 € - 3 €/élève) ont été prises en charge par la coopérative scolaire et le bus (135 €) par la commune.  
Pour les classes maternelles et les classes de cycle 2, une demande est en cours aux tréteaux de Haute-Alsace pour assister à un spectacle au théâtre de la Sinne ou à la filature.
- La compagnie « les 3 Chardons » présentera le spectacle « Mirabelle et ses amis » sur le thème du « vivre ensemble avec nos différences et de l'amitié » le mardi 30 mai le matin. Le tarif est de 600 euros pour les 4 classes de cycle 1 et 2 (PS au CE2).
- Les élèves de l'école assisteront au spectacle présenté par la troupe de théâtre « junior » de la MJC le vendredi 14 avril au foyer Saint Maurice à Hirtzbach.

##### Objectif : Mettre en œuvre le parcours citoyen

- Mise en œuvre du projet initialement prévu en 2021/2022 : Impliquer les élèves dans un projet de sécurité routière : Etudier le comportement des différents usagers de la route (piétons, cyclistes, passagers de voiture) ; Réaliser des panneaux à mettre en place dans le village (en lien avec la commune). Cette action est prévue sur les périodes 3 et 4 (janvier à avril).
- Projet en lien avec la commune : Créer un conseil municipal des enfants. Après le passage dans les classes de M. Shoenig, maire de la commune, accompagné de Mme Bigler, adjointe, pour une présentation du projet et du calendrier de mise en œuvre, les élections se sont déroulées le vendredi 21 octobre à la mairie de Hirtzbach dans les conditions proches des élections des adultes.  
Les élèves élus siègeront pendant 2 ans au conseil municipal des enfants. Un budget leur est alloué pour réaliser un projet construit en collaboration des conseillers municipaux.  
Ils participeront à la commémoration du 11 novembre et ont décidé de participer à l'action de solidarité « boîte cadeau » en lien avec la Croix rouge. Les boîtes pourront être déposées à l'école élémentaire.
- Ateliers philo : chaque classe élémentaire bénéficie de l'intervention d'une animatrice pour effectuer un travail autour de différents thèmes : respect de la personne et des règles de vie (CM1/CM2), respect de l'environnement (CE1/CE2) et connaissance des émotions pour mieux les gérer (CP/CE1). Un travail en commun finalisera le projet.
- Jeux de société : Pour cette action, des parents interviennent pour prendre en charge des groupes d'élèves.
  - En maternelle : action du jeudi 5 janvier au jeudi 9 février le matin (6 séances).
  - Au CE1/CE2 : jeux de société une fois par mois tout au long de l'année.
- Initiation au jeu d'échec : L'école bénéficiera d'une dotation de matériel pour initier les élèves au jeu d'échec dans les classes élémentaires.
- Classe de découverte : Les élèves de CM1/CM2 se rendront à « la Chaume » à Orbey du 2 au 5 mai 2023 . Le coût par élève pour les 4 jours est de 258 euros. Des actions seront menées pour réduire ce coût. Des demandes de financement ont été faite aux associations du village et sera faite à la commune et à la région.

##### Objectif : Engager l'école dans une démarche d'environnement durable

- En maternelle : Mise en place du projet « Plantons des arbres ». Le projet prévoit une intervention des animateurs de la maison de la Nature du Sundgau d'Altenach pour 12 heures par classe pour amener les élèves à bien connaître le milieu qu'est la forêt. D'autres intervenants en lien avec le milieu forestier présenteront leur activité professionnelle ou de loisir (bûcheron, agent de l'ONF, chasseur). Une plantation d'arbres est prévue pour finaliser le projet ainsi qu'une sortie à la maison de la Nature du Sundgau. Des demandes de financement (PEJ et Projet d'action innovante) ont été faites et sont en attente de réponses.
- En élémentaire : Les classes élémentaires travailleront dans le cadre d'un projet de réduction des déchets « Jetons moins, jetons mieux ». Le projet prévoit l'intervention dans chaque classe d'un animateur de la maison de la Nature du Sundgau pendant 2 jours au cours de la période 3 (janvier / février). Il est financé par le SM4 (syndicat mixte à vocation multiple pour le traitement des déchets ménagers du secteur IV).

##### Objectif : Développer la pratique de l'EPS à l'école.

- Projet « classe cirque » : du 22 au 26 mai 2023, les élèves de cycle 2 se rendront quotidiennement à Echenans-sous-Mont-Vaudois pour pratiquer les arts du cirques. Le coût est de 109 euros par élève auquel il faut ajouter 1400 euros pour le transport quotidien
- Cycle cyclisme : Les classes élémentaires feront des ateliers de pratique du vélo dans la cour de l'école au cours de la période 5.

- Rencontres sportives : Elles sont prévues au cours de l'année avec les classes de l'école de Carspach. La première rencontre « course longue » s'est déroulée le 20 octobre entre la classe de CE1/CE2 et la classe de même niveau de Carspach. La rencontre des CP/CE1 a été reportée en raison de la météo défavorable le 21 octobre.
- Cycle randonnée : Il est prévu au cours de la période 4 dans les classes élémentaires. Une randonnée à la journée finalisera le cycle.

#### **Bilan et projets :**

- **Semaine du goût** (du 10 au 14 octobre) : Les élèves de maternelle ont travaillé sur le thème des tartes sucrées et salées. Des parents sont intervenus pour aider à la réalisation des recettes.
- **Goûter de Saint Nicolas** : La commune offrira un goûter de Saint-Nicolas aux élèves de l'école. La date sera communiquée prochainement.
- **Projet en lien avec la commune** : Les élèves de l'école élémentaire réaliseront des cartes de Noël pour les personnes âgées du village et présenteront des chants lors de la fête des aînés le 17 décembre.
- **Kermesse de l'école** : vendredi 30 juin

#### **5. Budget**

##### **BUDGET DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE (OCCE) :**

L'OCCE (Office central de la coopération à l'école) est financé, entre autres, par la participation volontaire des familles. La somme versée par les familles est destinée exclusivement à financer les projets de la classe de l'enfant. Les autres recettes (dons, subventions, bénéfiques des ventes, ...) sont réparties entre les cinq classes.

#### **Bilan de l'année écoulée (2021/2022)**

RECETTES		DEPENSES	
Participation volontaire des familles (en moyenne 19 € par élève)	2164 €	Cotisation et affiliation OCCE	315,35 €
Remboursement matériel de rentrée	2956,30 €	Achat de matériel éducatif, matériel de rentrée	2233,51 €
Bénéfices de la vente de calendriers	363,20 €	Abonnements (revues de classes)	307 €
Bénéfices de la vente de photos	229,50 €	Sorties culturelles (bus pour le théâtre, le cinéma)	1169 €
Bénéfices « marché de Saint Nicolas »	721 €	Spectacle « les 3 chardons »	500 €
Bénéfices « Kermesse »	940 €	Rencontre d'écrivain	270 €
		Inscription Ramdam	60 €
		Charges éducatives	2827,23 €
<b>Total des recettes</b>	<b>7374 €</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>7682,09</b>
<b>SOLDE négatif de 308,09 €</b>			

##### **Financement direct d'actions par l'association de Carnaval : 1449 € :**

- entrées au théâtre pour les classes de cycle 1 et 2 : 492 €
- entrées au cinéma des CM : 155 €
- entrées au cirque pour toutes les classes de l'école : 802 €

##### **Autres soutiens :**

La société « Poulailon » a offert des bretzels lors de la Kermesse.

L'association « loisirs et création » a mis à disposition une machine à faire des barbes à papa.

##### **Action prévue dans le cadre de l'OCCE pour participer au financement des projets de l'année :**

- vente du calendrier avec les photos de classe : commande en novembre
- Participation au marché de Noël par la vente de bricolages réalisés par les enfants et de gâteaux de Noël réalisés par les parents, le 26 novembre
- vente de fromages : commande la semaine avant les vacances de février pour une livraison prévue après les vacances de février.
- D'autres pistes de réflexion sont en cours : vente de chocolat de Pâques et / ou tombola.

##### **Demandes de subventions :**

- Des demandes pour soutenir les projets des différentes classes ont été faites aux associations du village (pas de retour pour le moment)
- Demande de subventions à la CMDP : une subvention de 802 € a été allouée pour financer la sortie à la Maison de la Nature (bus et frais d'entrées)

**BUDGET DE LA COMMUNE** : Il se compose :

- Budget de fonctionnement de 5600 €
- Budget d'investissement : matériel pédagogique (élémentaire et maternelle) : 3237 €
- Financement de l'activité natation : transport et intervention pour l'enseignement d'un maître nageur : 2214 €
- Livres de Noël offerts aux enfants : 950 €
- Financement du transport au cirque : 640 €
- Travaux de rénovation en maternelle : salle de classe MS/GS, toilettes et remplacement de la porte d'entrée : 66700 €

## **6. Sécurité**

L'école procède chaque année aux exercices obligatoires de sécurité.

- Exercices « incendie » d'évacuation. Le premier s'est déroulé en septembre. Deux autres exercices de ce type se dérouleront au cours des deux prochains trimestres.
- Exercice « intrusion » (PPMS intrusion).

Le dernier exercice effectué en novembre 2022 fait apparaître que les portes des classes maternelles sont à sécuriser : mise en place d'un verrou sur les portes qui donnent accès au couloir (MS/GS) et à la salle de motricité (PS/MS).

- Exercice dans le cadre du PPMS risques majeurs :

Ces exercices visent à apprendre aux élèves à réagir de façon adaptée à chaque type de situation en fonction de l'alarme mise en route (3 types d'alarme, 1 pour chaque situation)

## **6. Sujets des parents élus (transmis pour le 2 novembre 2022)**

Actions prévues pour financer les projets (cf. point 5 du compte-rendu)

Sanctions à l'école (cf. point 3 du compte-rendu : précisions ajoutées dans le règlement de l'école)

Prochains conseils d'école : 2<sup>ème</sup> trimestre : mardi 7 mars 2023 ; 3<sup>ème</sup> trimestre : mardi 13 juin 2023

La rédactrice du rapport : Mme Philippe.